

## Programme

### BIOSECURITE TUBERCULOSE BOVINE



### *Formation éligible à la constitution des demandes d'aide PCAE 2023*

Organisme de formation :



### Contenu de la formation

- Connaître la maladie et prendre conscience de l'importance de la prévention (les caractéristiques de la tuberculose, les vecteurs de la maladie, la situation épidémiologique sur le territoire, l'enjeu collectif et individuel de la prévention, les risques encourus pour les élevages et le coût des méthodes préventives au regard du risque encouru)

**Durée = 2 H 30**

- Identifier les bonnes pratiques pour passer à une logique de prévention du risque (les risques liés à l'introduction d'un animal, les risques liés au voisinage, les risques liés à l'environnement et les risques liés aux visiteurs)

**Durée = 1 H 30**

- Maintenir de bonnes pratiques d'élevage (principes généraux sur la conduite d'élevage pour des animaux en bonne santé avec une immunité optimale)

**Durée = 1 H 30**

- Mettre en place des mesures préventives et évaluer sa situation par rapport aux risques identifiés (à partir d'un cas type d'une exploitation, présentation d'une méthode permettant d'élaborer un plan de prévention du risque (plan de biosécurité), pour l'exploitation de chaque stagiaire, évaluer les risques, les hiérarchiser et mettre en place un plan de prévention)

**Durée = 1 H 00**

### Les objectifs

Prévenir le risque d'apparition de la tuberculose dans les élevages bovins



Date : Jeudi 18 janvier 2024

Horaires : 9h - 17h

Lieu : CDAAS – 13 rue Auguste Comte – CS 92092 – 87070 LIMOGES

Intervenants : Dr Aurore RAFFIER, Vétérinaire CDAAS

Dr Éric PERIGAUD, Vétérinaire GTV

Le responsable de stage : Aurélien GAZET

Le GDS :



Adresse du GDS : CDAAS – 13 rue Auguste Comte – CS 92092 – 87070 Limoges

Contacts pour s'inscrire ou s'informer : Aurélien GAZET - CDAAS

agazet@mrsa-limousin.fr

Estimation du nombre de participants : 12

Mini : 8

Maxi : 15

Prérequis : Aucun

Délais d'accès : Si possible inscription jusqu'à 7 jours avant la formation

Les tarifs : Prise en charge pour les éleveurs de bovins contributeurs VIVEA à jour de leurs cotisation MSA (sinon 210 € TTC). Les repas sont à la charge des participants (18 € TTC).

Conditions Générales de formation et le règlement intérieur : Consultables sur demande

Méthodes pédagogiques : Diaporama et documents

Participation active des stagiaires

Adaptées aux types d'élevage des participants, avec exemples pratiques et concrets

Partage d'expériences (cas rencontrés, application...)

Modalités d'évaluation des capacités acquises : Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation comparé au questionnaire des connaissances avant formation

Evaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction en fin de stage

Accessibilité aux personnes handicapées : Nous pouvons adapter la formation aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier les possibilités de votre accueil dans les meilleures conditions.

COVID-19 : Gestes barrières

Le taux de satisfaction des stagiaires sur les formations précédentes : 4,5 / 5

Sanction de la formation : Un certificat de réalisation de la formation vous sera envoyée à l'issue de la formation

